

ASSOCIATION
LAC TREMBLANT



LAKE TREMBLANT
ASSOCIATION

Introduction

Nous publions des infolettres sur une base un peu plus régulière, car le conseil d'administration se doit de bien renseigner les membres de l'association sur l'enjeu complexe que représente le développement immobilier autour du lac, mais également dans l'agglomération municipale en général. S'il n'est pas effectué correctement, le développement immobilier peut avoir de sérieuses répercussions négatives sur l'environnement de notre lac. Il n'y a aucun doute que le projet immobilier du B&T s'avère être celui le plus problématique.

B&T

Tel que nous vous en informions dans notre dernière infolettre du 5 janvier dernier, Station Mont Tremblant (SMT) a vendu le Club B&T à M. Farand, qui a sollicité le support de notre Association pour son projet de développement. Le promoteur du projet de M. Farand est M. Dominique Piché, qui était le promoteur principal de l'événement Ironman à Mont-Tremblant.

Il va sans dire que nous avons acquiescé de rencontrer M. Farand via Zoom, étant donné que nous avons plusieurs questions. Toutefois, plusieurs de ces dernières sont demeurées sans réponses; à savoir, en l'occurrence, le nombre d'unités de condominiums qu'il prévoyait construire et leur emplacement, si un prolongement de la plage était envisagé, ou encore si le public pourrait encore avoir accès à la plage.

Malheureusement, nous avons reçu très peu de réponses, et aucun engagement n'a été pris. En fait, lors de cette réunion, qui s'est tenue le 5 janvier dernier, nous avons reçu certaines réponses, mais ces dernières provenaient de Station Mont Tremblant (SMT).

- SMT demeurera l'opérateur des installations pour l'année en cours (2021) et pour 2022;
- Les activités et services nautiques seront également maintenus, mais pas nécessairement sous la gouverne du Centre Nautique Pierre Plouffe (CNPP);
- Si SMT continue d'être l'opérateur des installations jusqu'en 2022, on peut implicitement assumer qu'il n'y aura pas de construction jusqu'à cette date, mais ceci n'a toutefois pas été confirmé.

Position de la Ville de Mont-Tremblant (VMT)

Hormis le communiqué émis par le maire Brisebois et le conseil municipal datant du 16 juillet 2020 dans lequel on pouvait entre autre lire que « D'une voix unie, les membres du conseil sont d'avis qu'aucun projet de construction résidentielle ne doit voir le jour sur la plage. », nous n'avons pas eu de nouvelles officielles provenant ni du maire ni du conseil.

Position de votre conseil d'administration

Le conseil d'administration est d'avis que la vente du club B&T ne peut être renversée et que le développement ne peut pas être stoppé, malgré la susmentionnée sortie du conseil municipal de l'été dernier. Nous sommes toutefois très inquiets que le futur développement de propriétés résidentielles à haute densité entraînera avec lui l'ajout d'un nombre considérable de bateaux qui viendraient s'ajouter à ceux se trouvant déjà présentement dans la baie sud du lac. Plus spécifiquement, nous demandons à ce que les éléments suivants soient respectés dans le contexte de tout nouveau développement :

- La maison de plage existante possède une valeur historique pour notre communauté; elle doit être préservée, et des travaux de restauration effectués lorsque nécessaire;
- L'accès public doit être maintenu à coût raisonnable;
- Le décompte actuel de bateaux pour le B&T se chiffre présentement à 24, incluant le CNPP, et ne doit pas être augmenté;
- La grille et la rampe d'accès sur la propriété du B&T ne doivent pas être utilisées pour la mise à l'eau de bateaux via la propriété du B&T;
- Aucune unité de condominium ne devrait être construite au nord du Chemin du Village;
- Le nombre total de bateaux motorisés ancrés dans la baie sud ne peut excéder le nombre actuel de 80 bateaux, dont la plupart sont détenus par des membres de l'Association des bateaux motorisés du Lac Tremblant;
- Le Club B&T ne doit pas être converti en un centre de type marina – l'on doit interdire le promoteur ainsi que la future association de propriétaires de condos de construire une marina pour ces derniers.

Les deux dernières revendications sont d'ultime importance afin de protéger l'environnement du lac. Effectivement, le Club B&T se situe dans une zone très peu profonde du lac, et permettre un plus grand nombre de bateaux dans la baie sud augmenterait de façon considérable la probabilité d'introduction et de prolifération d'espèces envahissantes dans notre lac.

Prochaines étapes

À la lumière du manque de transparence de la part des principaux intervenants dans ce projet, à savoir notamment M. Farand, SMT et VMT, notre association se doit d'avancer avec prudence. C'est donc dans cette optique que nous avons retenu les services d'un conseil juridique afin de nous assister à garantir la conformité aux lois et règlements municipaux en vigueur d'une part, et, d'autre part, veiller à ce qu'aucune dérogation ne soit octroyée, dans la mesure où une telle dérogation serait nuisible ou dommageable à l'environnement du lac. Nous en sommes également à envisager les services d'une firme de communications afin de diffuser et de promouvoir notre message ainsi que notre position.

Plus que jamais, votre opinion compte

Au cours des derniers mois, nous avons pu témoigner d'emplacements inestimables et historiques tomber aux mains des promoteurs immobiliers – que l'on pense entre autres à l'ancien Club Tremblant ou au terrain de golf Grey Rocks, pour ne nommer que ceux-là. Si vous êtes préoccupés par cette poussée de l'attitude permissive de VMT à l'égard du développement de projets résidentiels à haute densité, vous devez le faire savoir. N'oublions pas non plus que des élections municipales auront lieu cette année; 2021 est donc tout particulièrement indiquée pour partager nos inquiétudes et faire part des enjeux qui nous préoccupent auprès de nos élus.

En devenant membre ou en renouvelant votre adhésion, vous nous aidez à la fois à réaliser notre mission tout en assurant la pérennité de l'Association pour les années et les défis à venir. Les efforts que nous déployons portent fruit, et vous vous rendrez rapidement compte que votre contribution annuelle de 100\$ est un judicieux investissement!

Merci de continuer à nous soutenir!

http://www.associationtremblant.ca/f_membership.html